

# **COMPTE RENDU**

# RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

# **MERCREDI 26 FÉVRIER 2020** 18 HEURES 30 – MAIRIE D'AGDE SALLE GUILLEMIN

PRÉSENTS: 19

AGDE: Mme SALGAS, MM. FREY, GLOMOT

FLORENSAC: M. DUBOIS

BESSAN: MM. ALBERTOS, MARIN, FOULGAT

MARSEILLAN: MM. MARY, ROUVIER, ARAGON

CAUX: Mme DORADO

SAINT-THIBERY: M. HUC

**AUMES:** Mme DURAND

**VIAS**: M. SAUCEROTTE

NEZIGNAN L'EVÊQUE : M. MARTINEZ

PEZENAS: M. DUFFOUR

LEZIGNAN LA CEBE: Mme MORENO

**PORTIRAGNES: M. FAURE** 

PINET: M. ESPARZA

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION: 5** 

MONTAGNAC : M. MALDONADO à M. MARTINEZ FLORENSAC : M. TUYA à M. DUBOIS

CASTELNAU DE G.: M. DA SILVA à M. FAURE

AGDE: M. BENTAJOU à M. FREY

PAULHAN: M. JAURION à M. SAUCEROTTE

**ABSENTS EXCUSÉS: 14** 

**AGDE**: Mme MARTINEZ

MONTAGNAC: Mme JEFFERIES, M. PASCAL CAZOULS D'HERAULT: M. GUIRAUDOU

**SAINT-PONS DE MAUCHIENS : M. ROME** 

**TOURBES**: M. JANTEL

FLORENSAC: M. MAFFRE

**POMEROLS**: M. MOULINOT

PEZENAS: MM. ROSSIGNOL, LOPEZ

**NIZAS**: M. MENARD

USCLAS D'HERAULT: M. RIGAUD

VIAS: Mme HEINTZ, M. BOLINCHES

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. SAUCEROTTE

#### ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 10 décembre 2019

- 1°) Installation du délégué de la commune de Tourbes
- 2°) Mise à jour des statuts du Sivom suite à l'adhésion de la commune de Tourbes
- 3°) Mise à jour du tableau des emplois du personnel au 1er janvier 2020
- 4°) Etat annuel des marchés publics au titre de l'année 2019
- 5°) Bilan des services du Sivom au titre de l'année 2019
- 6°) Examen et vote du compte de gestion de l'année 2019
- 7°) Examen et vote du compte administratif de l'année 2019
- 8°) Débat sur le Rapport d'Orientations Budgétaires de l'année 2020
- 9°) Participation des communes au titre du Centre de Secours principal des Sapeurs-Pompiers d'Agde pour l'année 2020 (Agde, Marseillan, Vias)

Le comité syndical, convoqué par Madame Véronique SALGAS, Présidente du Sivom du canton d'Agde, s'est réuni en séance ordinaire, le mercredi 26 février 2020, à 18h30, à la mairie d'Agde (salle Guillemin).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Madame la Présidente. A l'unanimité, M. Bernard SAUCEROTTE est désigné secrétaire de séance. A l'unanimité également, le comité syndical approuve le compte rendu de la réunion de la séance précédente en date du 10 décembre 2019.

#### 1°) Installation du délégué de la commune de Tourbes

Madame la Présidente informe l'assemblée que par délibération en date du 16 octobre 2019, le comité syndical du Sivom a approuvé l'adhésion de la commune de Tourbes au service de la brigade d'enlèvement des tags, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. S'agissant de la première séance du comité syndical de l'année 2020, il convient donc d'installer les délégués de cette commune, désignés par délibération du conseil municipal de Tourbes en date du 29 octobre 2019. Il s'agit de M. Christian JANTEL (titulaire) et de M. Christian LOPEZ (suppléant).

Malgré leur absence, ils sont installés dans leur fonction par le comité syndical, à l'unanimité.

### 2°) Mise à jour des statuts du Sivom suite à l'adhésion de la commune de Tourbes

Madame la Présidente communique au comité syndical la nécessité de mettre à jour les statuts du Sivom du canton d'Agde, notamment après l'adhésion de la commune de Tourbes au service de la brigade d'enlèvement des tags.

A l'unanimité, le comité syndical prend acte de cette adhésion dans les statuts.

### 3°) Mise à jour du tableau des emplois du personnel au 1er janvier 2020

Comme chaque année, Madame la Présidente informe l'assemblée qu'il convient de mettre à jour le tableau des emplois du Sivom du Canton d'Agde. Elle communique le tableau au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

A l'unanimité, le comité syndical valide le tableau des effectifs ci-dessous.

Divertion

### POSTES TITULAIRES POURVUS

Attaché Territorial Principal titulaire, temps complet Adjoint Administratif Territorial titulaire, temps complet					
Fourrière animale: Agent de Maîtrise Principal titulaire, temps complet Adjoint Technique Principal Territorial de 2º classe titulaire, temps complet	2				
Agent de Maîtrise Principal titulaire, temps complet Adjoint Technique Principal Territorial de 2e classe titulaire, temps complet Adjoint Technique Territorial titulaire, temps complet  Brigade d'enlèvement tags: Agent de Maîtrise titulaire, temps complet					
e e	1				
POSTE VACANT					
Non affecté (pour remplacement éventuel) : Adjoint Technique Territorial non titulaire, temps complet	1				

# 4°) Etat annuel des marchés publics au titre de l'année 2019

Madame la Présidente indique que l'article 133 du code des marchés publics impose aux personnes publiques de publier au cours du premier trimestre de chaque année la liste des marchés conclus l'année précédente, ainsi que le nom des attributaires. Il s'avère que pour le Sivom, cette liste est vierge de tout marché en 2019.

A l'unanimité, le comité syndical prend acte de cette absence de marché public en 2019.

#### 5°) Bilan des services du Sivom au titre de l'année 2019

Madame la Présidente laisse la parole à Monsieur le Vice-Président chargé des finances. Celui-présente en détail les bilans financiers de l'année 2019 de l'ensemble des services du Sivom.

Après échange avec le comité syndical, ce dernier adopte les bilans financiers à l'unanimité.

### 6°) Examen et vote du compte de gestion de l'année 2019

Le compte de gestion 2019 du Trésorier d'Agde est présenté en détail par Monsieur le Vice-Président chargé des finances.

Après échange avec l'assemblée, et compte tenu que compte administratif du Sivom est similaire au compte de gestion, le comité syndical adopte le compte de gestion à l'unanimité.

### 7°) Examen et vote du compte administratif de l'année 2019

Madame la Présidente laisse la parole à Monsieur le Vice-Président, lequel effectue une présentation synthétique du compte administratif de l'année 2019.

Le comité syndical prend connaissance des chiffres ci-dessous, lesquels sont identiques au compte de gestion établi par le Trésorier et adopté dans la question précédente.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		1.045.625,90		153.529,54		1.199.155,44
Opérations de						
l'exercice	402.875,87	424.817,19	56.956,64	12.526.38	459.832,51	437.343,57
TOTAUX	402.875,87	1.470.443,09	56.956,64	166.055,92	459.832,51	1.636.499,01
Résultat de clôture						1.176.666,50
Restes à réaliser			0,00		0,00	
RESULTATS DEFINITIFS						1.176.666,50

Madame la Présidente quitte la séance et Monsieur le Vice-Président procède au vote : le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité.

# 8°) <u>Débat sur le Rapport d'Orientations Budgétaires de l'année 2020</u>

Madame la Présidente présente le rapport d'orientations budgétaires. Celui-ci est l'occasion d'évoquer les projets en cours et à venir du Sivom. Elle présente les différents axes du rapport reposant essentiellement sur l'état financier, budgétaire, patrimonial et des ressources humaines du Sivom.

Après discussion sur les évolutions à venir au sein du Sivom à l'issue du renouvellement des conseils municipaux, le rapport d'orientations budgétaires est adopté à l'unanimité.

## 9°) <u>Participation des communes au titre du Centre de Secours principal des Sapeurs-</u> Pompiers d'Agde pour l'année 2020 (Agde, Marseillan, Vias)

Madame la Présidente rappelle la délibération en date du 8 février 1995, par laquelle le comité syndical du Sivom a décidé que les pourcentages de participation aux remboursements des emprunts du centre de secours principal des sapeurs-pompiers (situé à Agde) sont revus chaque année, en fonction des interventions des pompiers de l'année précédente.

Pour l'année 2020, en fonction des interventions 2019 communiquées par le centre de secours principal d'Agde, il convient d'appliquer les pourcentages suivants :

AGDE: 73,47 %

MARSEILLAN: 15,81 %

VIAS: 10,72 %

Adopté à l'unanimité.

### 10°) Questions diverses

Les délégués évoquent quelques questions sur l'avenir des activités du Sivom (consommation de produits pour le fonctionnement de la brigade d'enlèvement des tags, évolution de la fourrière avec la possibilité de création à terme d'un chenil...). Ils se félicitent du bon fonctionnement du Sivom et espèrent que cela se poursuivra dans l'avenir.

\*\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente tient à remercier l'ensemble des délégués présents. Elle les remercie également pour leur assiduité lors de ce mandat 2014-2020 qui se termine et souhaite une pleine réussite aux délégués qui se représentent dans leurs communes respectives. La séance est levée à 19h30.

Le Secrétaire de Séance, Bernard SAUCEROTTE